



La viticulture landaise se transforme, de nouveaux choix s'opèrent

Depuis vingt ans, le vignoble landais s'est profondément restructuré. Adossée à une restructuration quantitative et drastique du potentiel de production, en effectif comme en surface, l'amélioration qualitative ne cesse de progresser.

La viticulture landaise présente un nouveau visage : un vignoble, aux productions diversifiées, conduit presque exclusivement sous signe de qualité par un mouvement coopératif fort ; des chais particuliers développant les circuits courts et la vente directe.

Cette mutation s'accompagne d'une profonde réorientation de la production. Rouges et rosés se stabilisent, le blanc recule.

En 2011, « Tursan », vignoble secret des Landes, après 37 ans d'attente, obtient l'AOC.

D'autres vins, traditionnellement destinés à la production d'Armagnac, se réorientent vers la production de vin de consommation directe à Indication Géographique Protégée.

En 2010, la viticulture landaise se transforme, de nouveaux choix s'opèrent.

Jacky BONOTAUX

Une activité, souvent de complément

Le vignoble détenu par les agriculteurs landais représente 1 840 hectares répartis en quatre zones viticoles : Tursan, Armagnac, Chalosse et Vins des sables. Les produits sont commercialisés sous plusieurs signes de qualité : AOC Armagnac, Floc de Gascogne, Tursan et IGP Landes.

La viticulture est présente dans plus de 400 exploitations agricoles, dont un tiers des détenteurs de vigne à raisin de cuve se réservent le fruit de leur production (25 ares en moyenne). Pour les autres (près de 300 unités), la presque totalité de la vendange est commercialisée ou livrée à une cave coopérative.

Chez ces derniers, en complément des céréales ou de fourrage, la vigne occupe le dixième de leurs terres agricoles. Pour un tiers d'entre eux, la viticulture s'impose

comme activité principale. Deux fois sur trois, elle leur apporte une valeur de production supérieure à 25 000 euros annuelle.

La profession reste très masculine. Huit chefs sur dix sont des hommes. Plus la dimension économique de l'exploitation diminue, plus la part des femmes se renforce (une sur dix dans les grandes unités, une sur deux dans les petites).

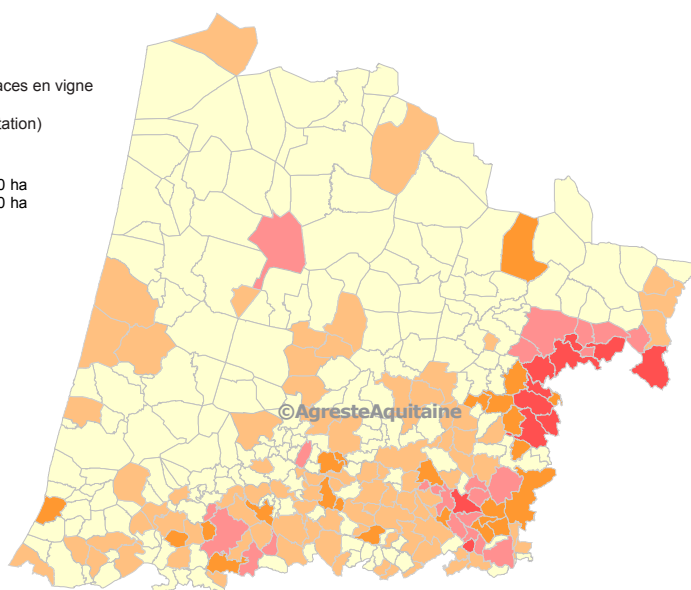
Dans les exploitations spécialisées, l'emploi familial absorbe plus de la moitié de la main-d'œuvre. Une exploitation sur deux recourt aux salariés saisonniers, une sur quatre emploie de façon permanente.

En 2010, la viticulture landaise contribue pour un demi pour cent de la valeur de la ferme « Landes », contre 1% en 2000, et 2% en 1988.

A l'image du soleil, le vignoble se lève à l'est

Répartition des surfaces en vigne par commune (au siège de l'exploitation)

- 50 ha et plus
- 10 à moins de 50 ha
- 3 à moins de 10 ha
- moins de 3 ha



Source : SSP - Recensement agricole 2010

Le vignoble se transforme

Entamée depuis plus de vingt ans, la viticulture landaise poursuit sa restructuration. En dix ans, le nombre d'exploitations est divisé par trois. Le vignoble perd 650 hectares, évolutions identiques à celles enregistrées entre 1988 et 2000.

Le vignoble destiné à la production de vin pour consommation directe se replie légèrement. Celui orienté vers les productions de double fin, eaux de vie d'Armagnac ou Floc, est quasiment divisé par trois.

Les producteurs landais, à l'image de leurs collègues de Lot-et-Garonne et du Gers délaissent de plus en plus l'armagnac. Sur cette zone, 6 000 hectares lui étaient consacrés en 2000. On en compte plus que 2 200 en 2010.

Baco et Ugni Blanc ne sont plus majoritaires

La vigne à Armagnac recule. Et, avec elle, les cépages qui lui sont associés. En 2010, Baco et Ugni Blanc, cépages privilégiés pour la production d'eau de vie se replient de près de 600 hectares, dont 80% bénéficiant de prime à l'abandon définitif. Aujourd'hui, ces cépages rassemblent le tiers du vignoble landais contre près de la moitié en 2000.

A l'opposé, Sauvignon, Gros Manseng en blanc et Cabernet Franc en noir se stabilisent. Sur la période, ils sont les principaux bénéficiaires d'aide à l'amélioration qualitative.

Une restructuration à tous les niveaux

En 2000, les producteurs d'Armagnac se répartissaient en deux familles. Des

petits détenteurs, moins de 2 hectares, consacraient l'intégralité de leur récolte à l'eau de vie. Des exploitations plus grandes où l'armagnac venait en complément d'une autre production viticole.

Disparition des petites unités et restructuration des surfaces dans les autres, influent sur la répartition du potentiel de production landais. Les petites exploitations de moins de 2 hectares contribuent majoritairement au recul des effectifs, les plus grandes au recul des surfaces.

Évolution en trompe-l'œil, la surface moyenne viticole par exploitation s'accroît en dix ans. Elle double, passant de trois à six hectares.

Spécialisation sans concentration

En 2000, les polyculteurs-éleveurs valorisaient près de la moitié du vignoble, les

viticulteurs spécialisés, le tiers. En 2010, le résultat est diamétralement opposé. Les surfaces « spécialisées » s'accroissent, gagnant plus de 300 hectares sur la période. Dans le même temps, polyculteurs, éleveurs, céréaliers en perdent près d'un millier.

Les viticulteurs landais exploitent parallèlement 14 500 hectares de terres agricoles. Les céréales en absorbent les deux tiers, les fourrages complètent le reste. En viticulture spécialisée, comme en 2000, la vigne occupe moins du tiers des surfaces de l'exploitation, moins du vingtième ailleurs.

La destination de la vendange se réoriente

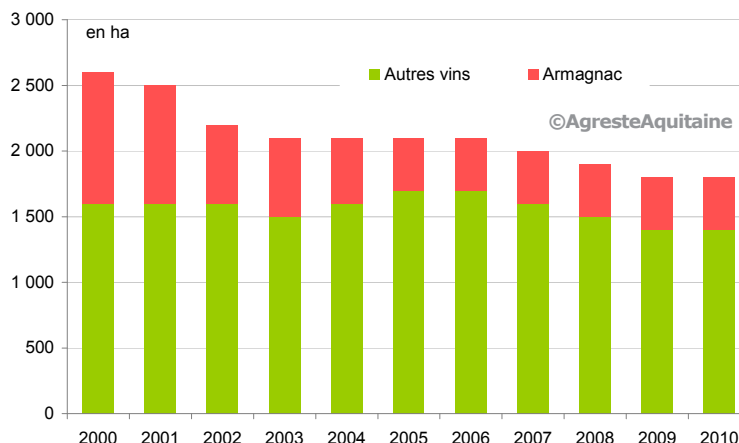
Entre 2000 et 2010, la production recule d'un tiers, évolution intégralement imputable aux vignes blanches. La vente de vendanges fraîches, jus et moûts s'effondre, divisée par trois en dix ans. Celle vinifiée en chais particuliers se comprime d'un tiers. Seule la coopération viticole se maintient. Avec près de la moitié des volumes produits en 2010, contre le tiers en 2000, elle devient, dans les Landes, la première destination de la vendange.

La vente directe progresse

Dans un contexte de baisse globale, la vente directe aux sorties des chais particuliers progresse, en volume et part relative. Elle forme le tiers des sorties contre le dixième en 2000.

La vigne à eaux de vie contribue au repli des surfaces

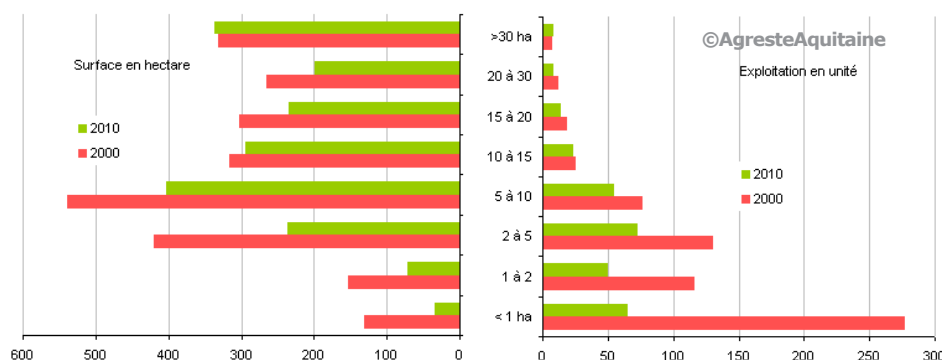
Répartition des surfaces selon le type de vigne



Sources : SSP - SAA / CVI 2000 à 2010

Les moins de 10 hectares : la quasi-totalité du recul landais

Répartition des exploitations et surfaces selon la taille de l'exploitation



Source : SSP - Recensements agricoles 2000 et 2010
Exploitations viticoles commercialisant ou livrant à une coopérative les produits de la vigne

Ceux qui font de l'armagnac...

93 viticulteurs landais (commercialisant ou livrant à une cave coopérative) déclaraient lors du recensement 2010 détenir 477 hectares de vignes destinées à la production d'eaux de vie.

Les producteurs exclusifs, privilégient la bouteille et les circuits courts

Détenant 176 hectares de vignes, une trentaine de viticulteurs destinent exclusivement leurs vignobles à la production de vigne à eaux de vie.

Spécialisée ou non, l'exploitation individuelle domine en effectif comme en surface. Avec 59 ans de moyenne d'âge, des chefs très expérimentés les dirigent.

La vinification en chais particuliers rassemble les deux tiers de la production (8 000 hl). Sa commercialisation, aux trois quarts en bouteilles, s'oriente majoritairement vers la vente directe.

Des producteurs « mixtes », plus jeunes, orientés vers le négoce

63 viticulteurs détenant 301 hectares de vignes destinées à la production d'eaux de vie disposaient parallèlement de 465 hectares de vignes majoritairement à indication géographique protégée.

Avec 9 hectares de vignes, dont le tiers réservé à la production d'eau de vie, les exploitations individuelles rassemblent la moitié des unités et le quart du vignoble entretenu. Un chef sur deux a plus de 50 ans.

Deux fois plus grandes, les exploitations sous forme sociétaire, majoritairement en EARL, consacrent la moitié de leur vignoble à la production d'eaux de vie. Les chefs sont jeunes, 44 ans en moyenne.

La production totale (60 000 hl dont la moitié vinifiée en cave coopérative) s'oriente neuf fois sur dix vers le blanc. Les vins aptes à eaux de vie en absorbent le tiers.

Pour ceux qui commercialisent aux sorties des chais particuliers, la vente s'effectue plutôt en bouteilles (56%). Négoce et grossistes sont les premiers acheteurs, avec plus des deux tiers des volumes commercialisés.

... et ceux qui n'en font pas

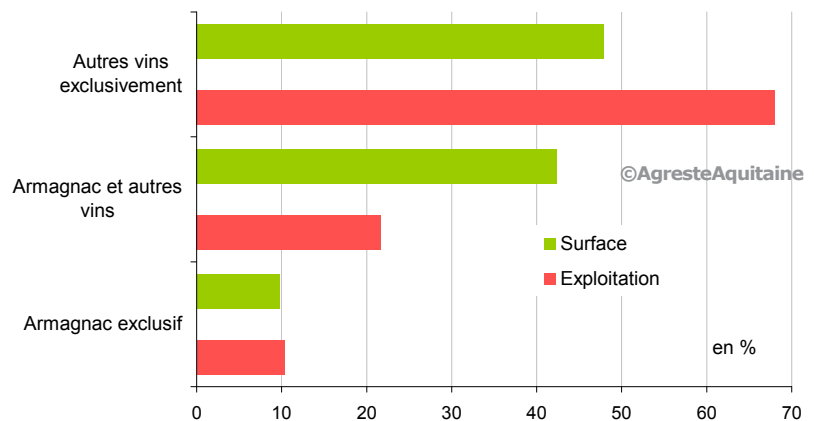
198 viticulteurs landais exploitaient 867 hectares de vignes exclusivement réservés à la production de vin de consommation directe.

La coopération regroupe les trois quarts des viticulteurs, pour les deux tiers du vignoble. Vinifiant en chais particuliers (6 ha) ou livrant à une cave coopérative (3 ha), le portrait des exploitations ne présente pas de différence notable.

Les exploitations individuelles dominent.

Les producteurs d'Armagnac, le tiers des exploitations, la moitié du vignoble

Répartition des exploitations et surfaces par type de producteurs



Source : SSP - Recensement agricole 2010

Exploitations viticoles commercialisant ou livrant à une coopérative les produits de la vigne

Avec les deux tiers de l'effectif, elles valorisent plus de la moitié des surfaces en vigne. Majoritairement polyculteurs-éleveurs, la spécialisation ne concerne que le quart des exploitations et moins de la moitié du vignoble observé. Les chefs sont relativement âgés, un sur deux a plus de 52 ans.

La production totale estimée à plus de 60 000 hl en 2010, s'oriente à 45% vers le blanc, 32% vers le rouge, le reste en rosé. Moins du tiers sort des chais particuliers.

Lorsqu'ils commercialisent (18 000 hl en 2010), ces viticulteurs privilégient le vrac. La vente directe pèse seulement pour le tiers des volumes commercialisés.

Et demain ?

Parmi les 291 viticulteurs commercialisant ou livrant à une cave coopérative, 171 ont plus de 50 ans. Ils valorisent plus de

900 hectares de vigne. La question de leur succession se pose.

En 2010, pour le tiers des exploitants et du vignoble la succession semble assurée. Comme dans l'ensemble du vignoble aquitain, l'exploitation restera dans la famille. Le futur repreneur, neuf fois sur dix en est issu.

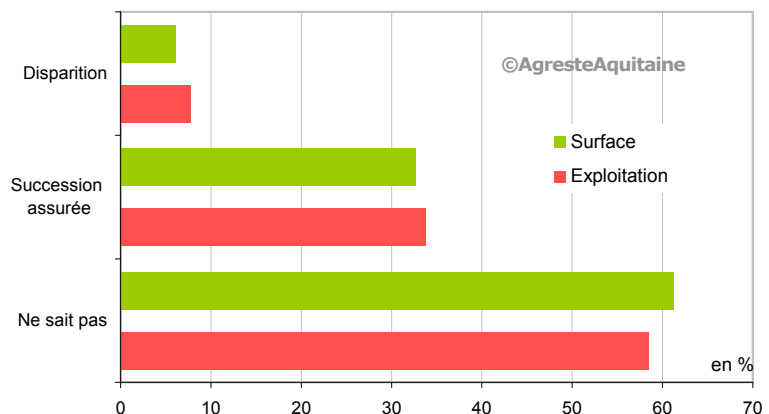
Pour les autres, la question n'est pas réglée. Contrairement au reste du vignoble aquitain, la taille, le statut, le taux de spécialisation, le mode de vinification n'influent pas sur l'avenir de l'exploitation. Seule la localisation se démarque.

Sur les 600 hectares en attente de repreneurs, les deux tiers sont en aire de production d'eau de vie. D'ici dix ans, la production d'Armagnac va-t-elle disparaître d'Aquitaine ?

La question mérite d'être posée.

Des incertitudes sur l'avenir

Répartition des exploitations et surfaces des plus de 50 ans selon le type de succession



Source : SSP - Recensement agricole 2010

Exploitations viticoles commercialisant ou livrant à une coopérative les produits de la vigne

■ L'exploitation agricole est une unité économique qui participe à la production agricole et qui répond à certains critères :

- Elle a une activité agricole soit de production, soit de maintien des terres dans de bonnes conditions agricoles et environnementales.

- Elle atteint une certaine dimension, soit 1 hectare de surface agricole utilisée, soit 20 ares de cultures spécialisées, soit une production supérieure à un seuil (1 vache ou 6 brebis mères ...).

- Sa gestion courante est indépendante de toute autre unité. L'existence d'une immatriculation au répertoire des entreprises et des établissements Sirene ou d'un identifiant de demande d'aide de la Politique agricole commune présume de l'indépendance de gestion.

■ SAU : superficie agricole utilisée. Elle comprend les terres arables, la superficie toujours en herbe (STH) et les cultures permanentes.

■ Les surfaces agricoles et les cheptels sont valorisés selon des coefficients permettant le calcul de la **production brute standard (PBS)**. Ces coefficients résultent des valeurs moyennes sur la période 2005 à 2009. La PBS décrit un potentiel de production des exploitations et permet de les classer en « moyennes et grandes exploitations », quand elle est supérieure ou égale à 25 000 euros, en « grandes exploitations » quand elle est supérieure ou égale à 100 000 euros.

La contribution de chaque surface ou cheptel à la production brute standard permet également de classer les exploitations selon leur **orientation technico-économique**.

■ L'unité de travail annuel (UTA) permet de cumuler les différents temps de travail. Cette unité correspond à l'équivalent du temps de travail d'une personne à temps complet pendant un an.

■ La zone géographique considérée (canton, département, région) est celle où se situe le siège de l'exploitation. Toutes les informations sont rattachées au siège de l'exploitation.

Evolution de la viticulture landaise entre 2000 et 2010

Champ : exploitations viticoles commercialisant ou livrant à une coopérative les produits de la vigne

Sources : RA 2000 et RA 2010

Répartition des exploitations et des surfaces par orientation économique

Unités : nombre, hectare

	2000		2010	
	Exploitation	Surface	Exploitation	Surface
Grandes cultures	178	355	23	47
Viticulture	86	772	106	1099
Elevage spécialisé	15	29	3	3
Polyculture	249	1 057	133	581
Divers	130	244	26	80
Total	658	2 457	291	1 809

Vigne par classe de taille

Unités : nombre, hectare

	2000		2010	
	Exploitation	Surface	Exploitation	Surface
Moins de 1 hectare	276	131	64	34
1 à moins de 2	115	153	49	72
2 à moins de 5	130	420	72	236
5 à moins de 10	76	538	54	403
10 à moins de 15	25	316	23	294
15 à moins de 20	18	302	13	234
20 à moins de 30	11	266	8	199
30 hectares et plus	7	331	8	337
Ensemble	658	2 457	291	1 809

Production totale récoltée pour la cuve

Unités : nombre, hectolitre

	2000		2010	
	Exploitation	Quantité	Exploitation	Quantité
Blancs	534	160 874	227	91 748
Rouges et rosés	424	40 255	196	41 449
Total	656	201 129	291	133 197

Destination de la vendange

Unités : nombre, hectolitre

	2000		2010	
	Exploitation	Quantité	Exploitation	Quantité
Cave particulière	276	78 724	113	50 611
Cave coopérative	364	62 942	181	64 615
Vendanges fraîches	127	59 463	53	17 970
Total	656	201 129	291	133 197

Commercialisation des vins à partir de l'exploitation

Unité : hectolitre

	2000	2010
	Vente directe	6 602
Groupement de producteurs, négoce, grossistes	51 910	30 847
Vente à la grande distribution	1 868	246
Vente à magasin traditionnel, restauration, collectivités	2 354	1 797
Total	62 734	50 167

© AGRESTE
2012

Prix : 2,50 €



Cette publication est disponible à parution sur les sites internet de la statistique agricole : <http://agreste.agriculture.gouv.fr> et de la DRAAF Aquitaine : <http://draaf.aquitaine.agriculture.gouv.fr>

Agreste : la statistique agricole

Direction Régionale de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt
Service régional de l'information statistique, économique et territoriale

51, rue Kiéser - CS 31387 - 33077 BORDEAUX CEDEX

Tel : 05.56.00.42.09 - Fax : 05.56.00.42.90

Courriel : contact.srise.draaf-aquitaine@agriculture.gouv.fr

Directeur Régional : Hervé DURAND

Directeur de publication : Jean-Pierre MORZIERES

Composition - Impression : SRISSET Aquitaine

Dépôt légal à parution

N° CPPAP : 2250 AD - ISSN : 1283 - 5412